



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : dominique.lievre@deux-sevres.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 31 août 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Haut Val de Sèvre

Si protocole de préfiguration : date de signature : 06 avril 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Préfet des Deux-Sèvres
- Nom: CC Haut Val de Sèvre, nature: CC, SIREN: 200041994

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLUI
- PCAET
- Dispositif OCM (Ex FISAC)
- Contrat d'attractivité Niortais-HVS 2019-2021
- AMI centre bourgs 2014
- 4 conventions avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine
- Dispositif d'aide aux accueils de loisirs
- Plan campagnes d'été 2020
- plusieurs contrats territoriaux pour la protection des milieux aquatiques sont recensés et accompagnés par l'agence de l'eau Loire Bretagne : Sèvre Niortaise amont, du Lambon à l'Egray (2022-2024), Sèvre Niortaise et Mignon (2019-2021)

- un contrat territorial des aires d'alimentation de captage du bassin amont de la Sèvre Niortaise et Corbelière est également en cours jusqu'en 2022.
- contrat territorial du Clain sud (2021-2023)
- programme local de prévention de production des déchets ménagers et assimilés
- lauréate, en 2019, d'un appel à manifestation d'intérêt dédié aux territoires peu denses et ruraux (AMI TENMOD) en vue d'expérimenter un service de navettes entre les gares, les zones d'emploi et les zones d'habitation (projet Altern'Actifs)
- Projet alimentaire territorial
- Projet social de territoire

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Opération collective de modernisation
- Contrat d'attractivité
- Contrat local de Santé
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)
- Convention globale CAF
- Contrat de ruralité

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Territoires d'industrie
- Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation 1 : Encourager des mobilités durables
 - Élaboration d'un schéma cyclable
 - Création de liaisons douces
 - Mise en place d'un service de location de vélo à assistance électrique
 - Mise en place de navettes des gares vers les zones d'activité
- Orientation 2 : Engager l'intercommunalité et les communes dans une transition énergétique et écologique
 - Changement de l'éclairage public
 - Rénovation énergétique des bâtiments

- ◦ Installation de panneaux photovoltaïques sur les stations d'assainissement
- ◦ Dispositif AMEC : formation élu-technicien pour la maîtrise de l'énergie des collectivités
- Orientation 3 : Adapter le territoire aux effets du changement climatique
 - ◦ Création d'un espace -test agricole
 - ◦ Projet environnemental dédié à la bio-diversité
 - ◦ Végétalisation des espaces urbains
 - ◦ Etude sur les eaux pluviales sur les zones d'activité de La Crèche
 - ◦ Réhabilitation des réseaux d'assainissement
 - ◦ Optimisation de l'usine de production d'eau potable
- Orientation 4 : Lutter contre les fractures sociales et conforter les services de proximité
 - ◦ Création d'une maison de santé
 - ◦ Lutte contre la précarité énergétique et le mal logement
 - ◦ Epicerie sociale et solidaire itinérante
 - ◦ Etude sur la rénovation de l'Ehpad de Pamproux
 - ◦ Réhabilitation de la base de loisirs du plan d'eau

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Espaces publics, espaces verts
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Economie sociale et solidaire

- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Loisirs
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 28

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 60

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- services de l'Etat
- DDT
- DDASEN
- UDAP
- ARS
- Agence de l'eau
- ADEME
- Caisse des Dépôts
- Banque des Territoires
- Nom: CC Haut Val de Sèvre, nature: CC, SIREN: 200041994

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : comité stratégique du plan de relance et comité local de cohésion des territoires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Niortais sur de nombreux dossiers, Etat, Nouvel Aquitaine, Deux-Sèvres, Chambres consulaires, EPF, SAFER, Associations du réseau INPACT, Syndicats du territoire, Comité de bassin d'emploi, Pôle

Emploi, Mission Locale, Association des commerçants, CAF, CRER, MSA, CPIE, CREPAQ, Ligue de l'Enseignement, Prom'haies, et ANDES

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : Comités locaux de cohésion territoriale

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau étude subvention ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : NC

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0€